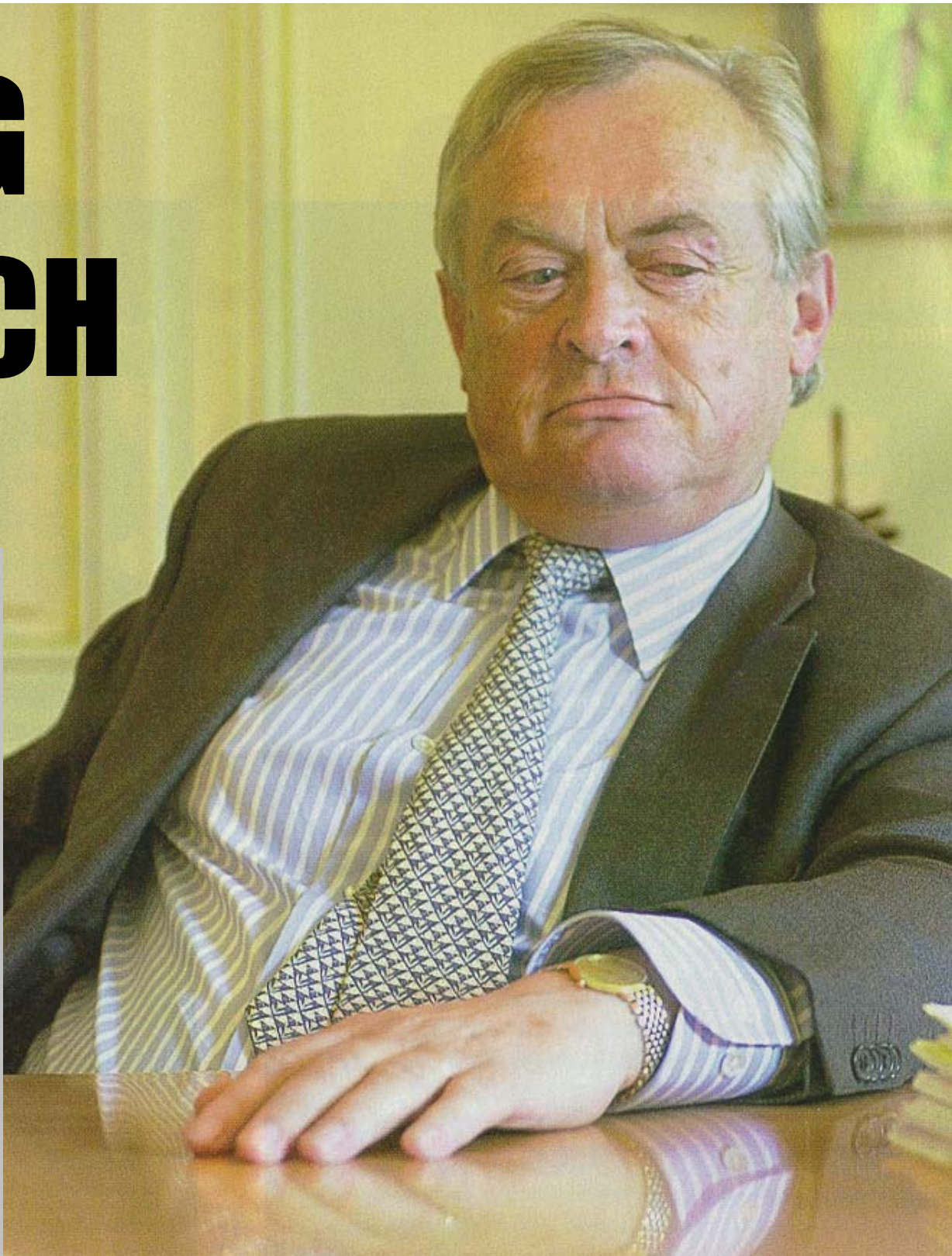


KING PESCH

Il est puissant, très puissant. Il est à l'aise, très à l'aise. Il est intelligent, très intelligent.

Fernand Pesch, dans la droite lignée de l'un ou de l'autre haut fonctionnaire luxembourgeois, a créé son empire et développe « ses » réseaux. Il paraît même que l'un ou l'autre ministre le craint.

ENQUETE sur un haut fonctionnaire aux pouvoirs énormes et à l'influence peu commune. ENQUETE dans le monde ses super – fonctionnaires...



Est-ce que le désordre constaté dans les travaux publics (autoroute de la Sarre bloquée, Aéroport pour Petits Porteurs au Findel bloquée, Musée Pei bloqué, nouvelle loi sur les marchés publics en attente, Cité Judiciaire bloquée, etc ...) ne provient pas du fait que trop de personnes portent trop de chapeaux, ce qui donne trop souvent comme résultat que le Luxembourg se dirige de plus en plus vers une vraie république des camarades ?

Etonnant que de lire dans un hebdomadaire luxembourgeois, « Télécran », que le responsable d'un Bureau d'Etudes effectue la coordination du chantier du Musée d'Art Naturel au « Fischmarkt » et est également et en même temps collaborateur du « Fonds de la Vieille Ville ». Ce qui veut dire qu'il choisit comme exécutant son Bureau d'Etudes et contrôle ultérieurement ses factures.

Les mêmes acteurs se retrouvent, bien sûr, ailleurs, comme par

exemple au Kirchberg pour la construction des deux Tours près du Centre Européen.

Le chef d'orchestre et ses revenus

Cet orchestre est très souvent dirigé par le même chef, l'homme fort du Grand-Duché, Fernand Pesch, qui, en tant qu'administrateur général du Ministère des Travaux Publics, touche un salaire adéquat pour un travail à plein temps autorisé de

40 h/semaine (119.700 € par an + frais repas), puis se fait rémunérer sa présidence au « Fonds de Kirchberg », qui se chiffre au minimum à 31.700 €/an. Il touche également environ 3.200 € pour son rôle dans le Comité d'Acquisition de l'Etat. Il est en outre commissaire du Fonds des Routes, il est président du Fonds de la Vieille Ville et du Fonds de Belval pour reconverter les friches industrielles, il est membre de la société de l'aéroport, il conseille la Cegedel, il participe aux travaux du Centre

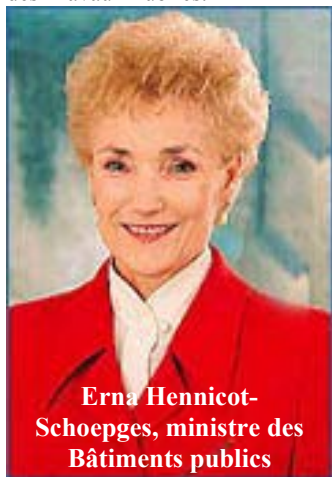
du Rham, supervise le Port de Mertert et Luxénergie avec ses cogénérations, etc...

On sait que ces postes sont également rémunérés à part. Beaucoup de citoyens du Grand-Duché sont convaincus que de tels cumulards vont faire du Luxembourg le Palerme sur Alzette. C'est peut-être aller un peu vite en besogne, mais certaines craintes ne paraissent pas injustifiées.

Fernand et Suzette Estate SCI

Pour bien gérer le fruit de son travail, M. Pesch a créé sa propre société qui s'appelle *F + S Estate SCI* (Fernand et Suzette, son épouse). Dans l'un des immeubles appartenant à la société civile immobilière de M. et Mme Pesch, on retrouve un locataire bien intrigant. En effet, une société « *E&H Consults* » s'installe au 9B, rue de la Libération, à Mamer.

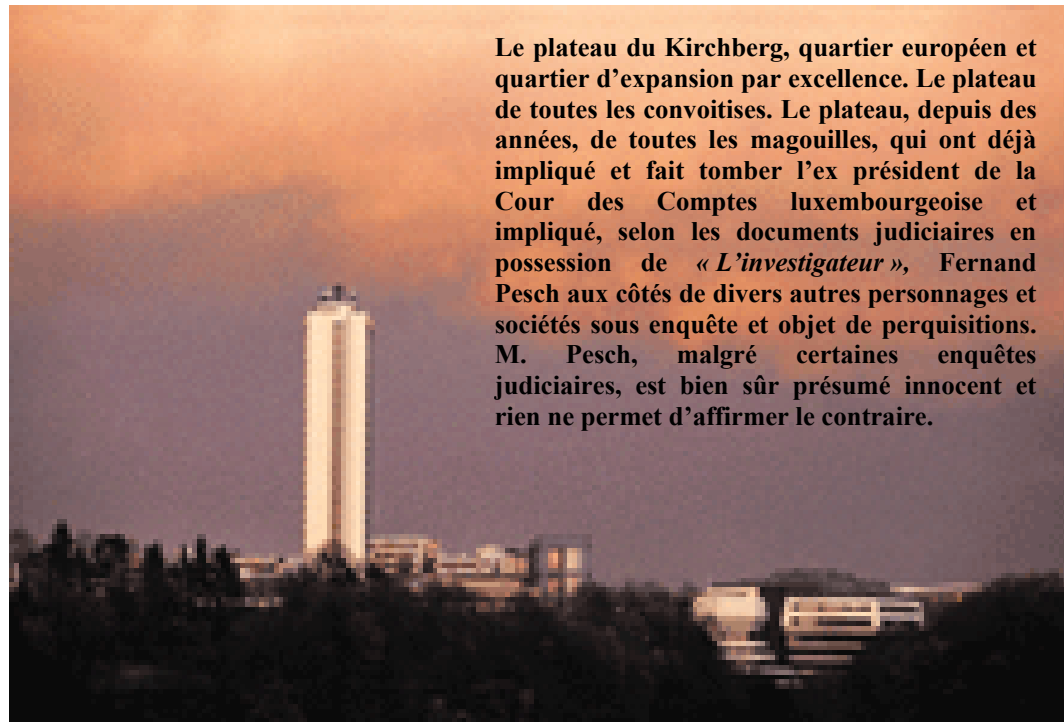
Le bureau d'études en question est constitué par deux anciens de « *Simon et Christiansen* », où ils auraient été licenciés. Etonnant que dès leur implantation en tant que locataires dans le bâtiment Pesch, ce bureau d'études à peine créé, bénéficie de suite de travaux octroyés par le Ministère des Travaux Publics.



Erna Hennicot-Schoepges, ministre des Bâtiments publics

Une retraite qu'il ne veut pas mériter

Et subitement, à quelques mois d'un départ en retraite que Fernand Pesch essaye de faire différer, le haut fonctionnaire demande, au nom de sa ministre, dans un courrier du 22 octobre 2002 (voir fac-similé ci contre) au directeur des Ponts et Chaussées, « *un relevé des études réalisées ou entamées à partir de 1990.* » Et Pesch, peu regardant



Le plateau du Kirchberg, quartier européen et quartier d'expansion par excellence. Le plateau de toutes les convoitises. Le plateau, depuis des années, de toutes les magouilles, qui ont déjà impliqué et fait tomber l'ex président de la Cour des Comptes luxembourgeoise et impliqué, selon les documents judiciaires en possession de « *L'investigateur* », Fernand Pesch aux côtés de divers autres personnages et sociétés sous enquête et objet de perquisitions. M. Pesch, malgré certaines enquêtes judiciaires, est bien sûr présumé innocent et rien ne permet d'affirmer le contraire.

sur le coût d'une telle opération qui est actuellement estimée à quelque 2,5 millions d'euros, précise : « *ce relevé est à présenter sous la forme suivante (suit le tableau, voir reproduction ci-contre) (...) et ce tableau est à compléter par deux exemplaires de chaque étude réalisée et ce pour autant que possible par une version numérique en format pdf.* »

« *L'investigateur* » dispose de la réponse de l'un des bureaux d'études contacté. On peut y lire : « *désarchiver aujourd'hui douze années de projets pour scanner tous les plans et documents produits pendant cette période constitue une tâche gigantesque.* » Et puis, très important : « *par ailleurs, tout en ayant une confiance totale en votre Administration pour ce qui est du bon usage de ces documents, nous jugeons utile de souligner le fait que nous jouissons du droit d'auteur sur nos études. Ceci dit, elles ne pourront en aucun cas être mises à disposition d'autres bureaux d'études en génie civil pour un usage quelconque.* »

Quelqu'un veut-il profiter d'une « grande bibliothèque » ?

Le message de ce grand bureau d'études est clair, ceci d'autant plus que le bureau en question suit de très près l'évolution du nouveau bureau « concurrent » « *E. & H. Consults sàrl* ». Ce

grand bureau d'études ainsi que quelques autres, estiment en effet qu'il est dangereux de réaliser une telle « *grande bibliothèque* » car « *il faut éviter à tout prix que d'aucun n'arrivent à se faire constituer une bibliothèque numérique de projets de tout genre de l'infrastructure routière.* » Et un large mouvement de bureaux d'études se fait jour dont le souci principal est « *de ne pas donner ces éléments à Monsieur Pesch et à d'autres.* »

Le Ministre du Travail devrait normalement se demander où Fernand Pesch va chercher les heures qui lui permettent d'accomplir cet incalculable nombre d'heures de présence ou de travail. L'homme fort du secteur choisit bien sûr ses collaborateurs qui l'accompagnent dans ses missions. Un architecte des Bâtiments Publics a par exemple transité par le chantier de l'aéroport vers les grands travaux à entreprendre dans les friches industrielles.

Histoire de voitures

Monsieur Pesch roule bien sûr pendant ses missions multiples avec une voiture représentative portant la plaque minéralogique N°GS 489, qui, selon contrat de leasing (N° 168 33 00 38 pour le compte d'un garage privé), a été achetée par l'Etat. Une question se pose : est-ce que cette voiture SAAB d'une valeur d'environ 50000 euros a été achetée selon les règles du marché public ? N'est-ce pas étonnant que cette voiture consomme parfois pendant les périodes de congé - 3,701/100 km ?

Cette voiture de service est très intéressante. Nous ne parlons pas des voitures privées de M. Pesch, malgré le fait que la consommation reprise sur sa carte de carburant électronique démontre parfois une consommation de 114,20 l/100 et que d'ailleurs, ce sont les Ponts et Chaussées, avec un autre



Madame le Ministre et Monsieur le haut fonctionnaire

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

REFERENCES: 25149 / 005980

Monsieur le Directeur
des Ponts et Chaussées

Luxembourg

Concerne : études de projets d'infrastructure routière

Monsieur le Directeur,

Je reviens à mon courrier du 27 septembre 2002 N° 24161 / 005980 relatif à la désignation de bureaux d'études dans le cadre de la conception et de l'exécution de projets d'infrastructure routière.

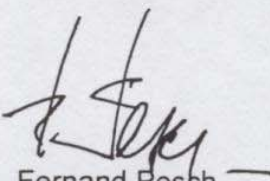
Dans ce contexte je vous prie de bien vouloir me soumettre un relevé des études réalisées ou entamées à partir de 1990. Ce relevé est à présenter sous la forme suivante :

Projet	Libellé de l'étude	Bureau d'études	Date et Numéro d'approbation du contrat d'ingénieur	Coût	Date de la présentation de l'étude	Remarques

Par ailleurs ce tableau est à compléter par deux exemplaires de chaque étude réalisée et pour autant que possible par une version numérique en format pdf.

Pour la Ministre des Travaux Publics

DIRECTION DES PONTS ET CHAUSSÉES	
Entrée: 24 OCT. 2002	022692


Fernand Pesch
Administrateur Général

La fameuse lettre du 22 octobre que Fernand Pesch adresse au directeur des Ponts & Chaussées et qui intrigue fortement certains bureaux d'études qui ont des craintes quant à la confidentialité de ce qu'on leur demande d'informatiser.



numéro de carte d'essence, qui paient ce carburant chez Shell S.A., alors que les règles des marchés publics sont très claires et que même le Fonds de Kirchberg est soumis à ces règles.

Fernand Pesch peut se permettre de commander une voiture, sans l'autorisation du Comité Directeur.. et sans celle du gouvernement, murmure-t-on dans les couloirs du ministère.

Pour éviter tout conflit avec les règlements, il a recours au système du leasing à court terme pour acheter ainsi définitivement la voiture en juin 2000...

- le leasing serait pourtant interdit aux fonctionnaires

- le seuil prévu pour ce genre de dépenses sans recourir à une soumission serait de ... 15 000 euros.

Les membres de la famille de M. Pesch participent dans des projets au Kirchberg : 33.574/1000€ dans un immeuble sis au 2, rue d'Avalon; ils font construire une nouvelle résidence à Bertrange, ou louent des bureaux à Mamer à des Bureaux d'Etudes amis, etc... Ce n'est pas interdit, mais cela fait mauvais genre.

Phénomènes paranormaux

Est-ce normal que le Bureau d'Etudes effectuant un audit au sein du Ministère des Travaux Publics soit également chargé de coordonner des chantiers au sein du même ministère ?

Est-ce normal que dans une même affaire, le Bureau d'avocats occupé par le Ministère, défende une des deux

entreprises en concurrence pour un marché?

Est-ce normal que ce Bureau d'Avocats ait le privilège d'obtenir, à des conditions très intéressantes, un terrain au Kirchberg ?

Il faut savoir, dans ce contexte, qu'un reclassement des terrains dans la rue Erasme a été effectué à la Ville de Luxembourg dans un délai très rapide. Peut-être l'emploi auprès du Fonds de Kirchberg du fils du député-maire Paul Helminger, Thierry, a accéléré cette procédure... Rien ne permet de le dire.

Notons en marge que malgré que Thierry Helminger conseille le Fonds de Kirchberg comme biologiste, il n'a pas pu éviter que 40 arbres de grande taille et à hautes tiges, d'un gabarit symétrique et d'un même âge (au prix d'environ 800 euros la pièce), soient attaqués par la scolité et par une maladie cryptogamique.

Est-ce normal que ces arbres aient été commandés auprès d'une pépinière allemande, sans appuyer les petites et moyennes entreprises du Grand-Duché ?

Conditions inadmissibles

Ceci va de pair avec les conditions d'adjudication émises par le Ministère des Travaux Publics. Ainsi, on put lire dans un appel de candidatures des conditions inadmissibles pour remplir les recommandations du Livre Blanc de la Communauté Européenne :

Objet de la soumission : travaux de menuiserie métallique

extérieure et de vitrerie, à exécuter dans l'intérêt de l'extension du Centre de Conférences à Kirchberg.

- Critères de sélection des participants

a) Effectif minimum en personnel occupé dans le métier concerné pour participer à la soumission

*Entreprise pilote : 360 personnes
Structure métallique : 155 personnes*

Vitrage : 85 personnes

Revêtements des auvents métalliques : 60 personnes

etc...

b) Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné requis

Entreprise pilote 41.330.000 €

Structure métallique 17.700.000 €

Vitrage 9.750.000 €

etc...

Ces conditions ferment de suite toutes les portes aux jeunes entrepreneurs de bonne volonté pour construire un avenir solide digne d'une P.M.E., créant, par la même occasion, des emplois.

Doutes sur « La Coque »

D'ailleurs, nous avons également retrouvé un document intéressant évoquant un doute très sérieux lors de l'attribution du marché principal pour construire la "Coque". Il est encore trop tôt pour approfondir médiatiquement cette affaire, notre enquête étant toujours en cours, mais nous pouvons d'ores et déjà relever que trop d'entreprises venant de Nice s'implantent au Grand-Duché pour obtenir des marchés de gré à gré au Kirchberg, tout en sachant que ces entrepreneurs sont repartis après quelques années, ... en laissant au Luxembourg un passif adéquat.

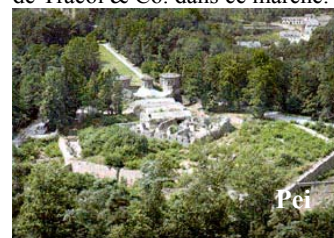
On est par ailleurs surpris de lire dans différentes affaires que le conseiller de la Ministre des Travaux Publics est également le

responsable des avis de la Commission des Soumissions et également le secrétaire faisant fonction de cette commission, qui devrait, en principe, jouer le rôle d'arbitre dans des cas litigieux.

Par contre, dans ce cas précis, il s'agit du mandataire direct de la Ministre et un mandataire est toujours soumis aux ordres de son mandant.

Liens de népotisme

Dans la fameuse affaire du musée "Pei", il est maintenant établi qu'il y a eu des liens entre sous-traitant/fournisseur des pierres dorées de la Bourgogne, en l'occurrence M. Hansez de Sogépierre et le seul concurrent de Tracol & Co. dans ce marché.



Et que fait le Ministère des Travaux Publics ? Il garde les yeux fermés devant de tels agissements et autres. Au lieu de vérifier sérieusement les dossiers de soumissions pour gérer en bon père de famille les deniers publics, il risque d'obtenir le même résultat désastreux que constaté à Berlin (*Deutsches Historisches Museum*) et à Paris (*Louvre*), ceci en détruisant volontairement des postes de travail ayant encore le statut de contrats de travail à durée... indéterminée.



Fernand Pesch a réclamé récemment une loi-cadre, suite à diverses critiques émises dans des commentaires et à des questions de journalistes. Pourtant, l'affaire est plus qu'explicite : il faut seulement respecter les lois clairement définies pour remédier à ce capharnaüm au sein du Ministère des Travaux Publics.

Alain Grimberg